

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 décembre 2024

Action Logement témoigne de sa solidarité et de son engagement pour les habitants de Mayotte

Après le passage dévastateur du cyclone Chido le 14 décembre, l'île de Mayotte a subi une catastrophe majeure qui a touché l'ensemble des habitants et des entreprises du territoire. Afin de faire face aux besoins les plus urgents, fidèles à leurs valeurs, les partenaires sociaux du Groupe réaffirment leur solidarité en faveur des Mahorais. Le Groupe se tient prêt à intervenir aux côtés de l'État et des élus du territoire pour accompagner les familles sinistrées et la reconstruction de l'habitat.

Ce soutien se traduit par la création d'un fonds de solidarité doté d'un montant de 2 M€, en prêts ou en subvention pour le financement par Action Logement d'aides aux ménages sinistrés ou de projets visant à la reconstruction d'un habitat durable à Mayotte. Les modalités d'intervention seront définies en concertation étroite avec le Comité territorial d'Action Logement à Mayotte et les acteurs locaux.

En complément, les critères et modalités d'attribution des aides et services seront assouplis afin d'adapter l'offre de services aux besoins du territoire. Par ailleurs, les échéances des emprunts souscrits par les salariés de Mayotte auprès d'Action Logement sont suspendues pendant 6 mois.

Dans ce contexte, les partenaires sociaux d'Action Logement saluent la décision prise par les pouvoirs publics de reconnaissance de l'état de « calamité naturelle exceptionnelle » qui permet d'alléger les contraintes légales et règlementaires pour faciliter la gestion de crise.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire, réhabiliter et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, [d'économies d'énergie et de décarbonation](#), de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte [45 Entreprises Sociales pour l'Habitat, 5 filiales de logements intermédiaires](#) et un patrimoine de plus d'un million de logements. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer [des aides et services](#) qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre :  [@actionlogement](https://twitter.com/actionlogement) -  [actionlogement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [@actionlogement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

CONTACTS PRESSE

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr et Franck Thiébaux : 06 73 76 74 98 / franckthiebaux@ft-consulting.net